



Casablanca, le 20 février 2012

Conférence « Les françaises/Les français
résidant au Maroc : quels droits ? »

PLATEFORME

« Les françaises/Les français résidant au Maroc : quels droits ? »

Pour répondre aux besoins des français/françaises, résidant au Maroc, FdM-Adfe Maroc lance un débat autour des droits des français(es) au Maroc. Cette première réflexion s'enchaînera par l'organisation périodique des conférences et tables rondes pour répondre à plusieurs questions juridiques, culturelles et sociales.

La finalité de ladite conférence est de permettre aux français(es) de connaître leurs droits et devoirs dans la législation marocaine et d'apporter des réponses à des questions épineuses en rapport avec le droit marocain et international qui régulent leur vie privée et publique.

Les thématiques développées lors de la conférence s'articuleront autour:

- ▶ D'une lecture politique des conventions internationales des droits de l'Homme et la législation marocaine.
- ▶ D'une lecture des droits des femmes françaises dans le code de la famille du Maroc.
- ▶ D'une lecture juridique sur l'acquisition des biens immobiliers par les français(es) au Maroc;

Vu l'importance et la qualité des interventions Préparons nous tous et toutes pour réussir cette journée et célébrons ensemble la journée internationale de la femme avec comme mot d'ordre « le respect des droits pour tous et toutes »

La présidente déléguée
de l'Adfe Casablanca
Hakima Laala Hafdane



Casa, le 20 février 2012

Programme

**Les françaises/Les français résidant au Maroc :
quels droits ?**

- 15 : 00** Mot de bienvenue de la présidente de Français du Monde : Khadija BELCAID
- 15 :15** Introduction de la conférence par Mme Hakima Laala -Hafdane présidente déléguée FdM-ADFE
- 15 :30** « Les conventions Internationales des Droits de l'Homme et le Droit Marocain : lecture Politique » présentée par : la députée Mme Nouzha Skali (Ministre)
- 15 : 45** « Les droits des femmes françaises dans le Code Marocain de la famille » présentée par Mme Zahia Ammoumou (Avocate).
- 16 :00** « L'acquisition des biens immobiliers au Maroc par les français(es)» présentée par Mme Amal Smida (Notaire)
- 16 : 15** Débat
- 17 : 15** Clôture de la conférence par La présidente déléguée Casablanca : Hakima Laala Hafdane